

• (1810)

Le président Gorbatchev a gagné le prix Nobel l'an dernier pour ses initiatives et son acharnement à soumettre des propositions en faveur du désarmement et de la paix. Il faut reconnaître que l'Ouest y a répondu, parfois avec trop de lenteur.

Encore cette semaine, nos travaux au sous-comité du Comité permanent des affaires étrangères portaient sur le renouvellement de l'accord du NORAD. C'est un accord de défense aérienne pour le Canada et les États-Unis contre l'Union soviétique. Une question se pose: pourquoi faut-il maintenir cet accord après les ententes historiques qui ont été signées à Paris et à Vienne en novembre? Nous avons discuté de son renouvellement pour cinq ans. L'idée paraissait ridicule à un grand nombre d'entre nous. Nous nous disions que, au besoin, il fallait le renouveler pour une courte période, le temps de conclure une nouvelle forme d'entente avec les États-Unis pour la surveillance aérienne de l'Amérique du Nord, mais pas une entente comme le NORAD.

On pourrait dire la même chose au sujet de la conférence en vue de la modification du traité sur l'interdiction partielle des tests, qui doit avoir lieu aux Nations Unies, à New York, en janvier. Si la guerre froide est terminée, pourquoi continuer d'accumuler des armements nucléaires? Pourquoi continuer les essais d'armes nucléaires?

Ce seront mes dernières observations. Les Canadiens veulent des réponses à ces questions. Ils veulent une direction sur ces questions capitales, de vie et de mort, d'armes de destruction massive. Ils en ont assez des discours et des dérobades. J'espère que le secrétaire parlementaire nous donnera ce soir des réponses.

M. Jean-Guy Hudon (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir vous parler des engagements militaires du Canada en Europe. Je vous signale tout d'abord que le Canada demeure entièrement fidèle à son engagement de participer à la sécurité collective de l'Europe sous les auspices de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Le Canada continuera de contribuer aux efforts de l'Alliance tant que cela sera nécessaire.

Nombreux sont ceux qui prétendent qu'il serait temps que nous retirions nos troupes de l'Europe. Comme les députés le savent, nous avons récemment annoncé une réduction de notre présence militaire en Europe. En effet, 1 400 militaires seront démobilisés dans le cadre de la réduction globale des forces armées, suite aux compressions budgétaires annoncées en février 1990 pour le ministère de la Défense nationale.

L'ajournement

La diminution du niveau de menace en Europe nous a permis de diminuer notre présence sur ce continent, comme elle a également permis à un certain nombre de nos alliés d'effectuer des coupes similaires dans leurs dépenses militaires. J'insiste toutefois pour dire que le Canada—comme tous ses alliés—demeure fidèle à ses engagements envers l'OTAN et qu'il continuera de participer à l'effort collectif en vue d'assurer la sécurité de l'Europe. Tous les changements que nous pourrions apporter à nos engagements à l'égard de l'OTAN se feront de concert avec nos alliés et en fonction des négociations actuelles sur le contrôle des armements.

Le Canada se réjouit de la signature de l'Entente sur les forces conventionnelles en Europe. Le Canada jouera un rôle actif en matière de vérification dans le cadre de cette entente. Un organisme de vérification canadien a été établi pour examiner tous les aspects de ce traité. Le régime de vérifications prévues pourrait devenir l'élément le plus durable de l'EFCE et la pierre angulaire du nouveau cadre de la sécurité européenne.

Pour ce qui est de la nécessité de procéder à un examen de la défense qui tiennent compte de tous les changements en cours actuellement, permettez-moi de rappeler que cet examen est un exercice de longue haleine qui tente de cerner les besoins du Canada dans ce domaine au cours des années 1990 et au-delà. Nous espérons pouvoir terminer, le printemps prochain, cet exercice qui tiendra compte des activités actuelles qui ont une incidence sur l'avenir des forces canadiennes au Canada et à l'étranger.

Par conséquent, je suis sûr que tous les députés comprennent qu'un retrait soudain de toutes les troupes alliées en Europe perturberait l'alliance de l'OTAN. Il est essentiel que nous maintenions cette cohésion au cours des prochaines étapes des négociations sur la réduction des armements. Mais plus important encore, il faut tenir compte des nombreuses incertitudes qui règnent chez les pays européens en cours de transition vers un nouveau régime démocratique; or, une alliance stable au sein de l'OTAN peut favoriser énormément le passage de cette période de délicate transition.

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée être adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain, à 14 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 16.)